



Association d'intérêt général ou non ?

Par **zelines**, le **21/07/2017** à **15:15**

Bonjour rnje viens de créer une association qui a pour but de financer la participation de mon amie et moi même d'une course humanitaire par la collecte de fonds et de fournitures scolaires qui seront redistribués aux enfants.rnMa question est pouvons nous faire des reçus pour que nos donateurs déduisent de leurs impôts ?rnseules la notion de cercle restreint reste ambiguë, est on cercle restreint parce que nous sommes seulement deux à partir ou bien non car nous redistribuons les fournitures ?rnJe sais pas si j'ai été assez clair, je ne voudrais pas faire d'erreurs et me retrouver en difficultérnMerci de vos réponses